



FONDATION ÉCOLE UNIVERSELLE

Rue de Vevey, 219 - 1630 Bulle
078.704.08.12
contact@ecoleuniverselle.ch
www.ecoleuniverselle.ch

- TARIFS 2025-2026 -

Notre fondation n'a pas de but lucratif et toutes les ressources financières de l'école sont engagées dans l'achat du matériel, le versement des salaires ou les sorties scolaires. Elles dépendent entièrement des frais de scolarité car nous ne bénéficions d'aucune subvention.

Nous mettons tout en œuvre pour que le coût de la scolarité ne soit pas un frein à l'inscription. Si malgré l'échelle tarifaire que nous proposons vous ne disposez pas des ressources financières suffisantes pour inscrire votre enfant, nous vous proposons de nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités pour y remédier. Grâce aux cotisations au Fond Solidaire, L'École Universelle peut octroyer une Bourse Solidaire selon critères d'éligibilité de la famille et disponibilité des places.

FRAIS D'ÉCOLAGE ÉCOLE OBLIGATOIRE	1H - périodes obligatoires	500.- /mois
	1H - avec périodes optionnelles	800.- /mois
	2H - périodes obligatoires	910.- /mois
	2H - avec périodes optionnelles	1010.- /mois
	3H	1010.- /mois
	4H	1050.- /mois

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FOND DE SOLIDARITÉ	Pour chaque élève en 1H à 4H	200.-/mois
---	------------------------------	------------

Contribution mensuelle au Fond de Solidarité

La contribution au fond de solidarité s'ajoute aux frais d'écolage pour les parents des élèves qui fréquentent l'école obligatoire (1H-4H). Elle permet à la Fondation École Universelle d'octroyer une bourse solidaire aux familles qui en dépendent. Ce fond est constitué par les dons à la fondation et par cette contribution mensuelle qui est **déductible des impôts**.

		Fréquence par semaine	
FRAIS D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	Matin Période 1 : 7h30 à 8h20	1	25.-/mois
		2	50.-/mois
		3	75.-/mois
		4	100.-/mois
	Midi 12h00 à 14h00 Prix du repas inclus	1	55.-/mois
		2	110.-/mois
		3	165.-/mois
		4	220.-/mois
	Après-midi Période 2 : 15h40 à 17h00	1	40.-/mois
		2	80.-/mois
		3	120.-/mois
		4	160.-/mois
	Soir Période 3 : 17h00 à 18h30	1	45.-/mois
		2	90.-/mois
		3	135.-/mois
		4	180.-/mois

ÉCOLE MATERNELLE	2 demi-journées	600.-/mois
	3 demi-journées	650.- /mois
	4 demi-journées	750.- /mois
	5 demi-journées (selon demande)	935.- /mois

Tous les frais s'entendent sur 10 mois par année scolaire, de septembre à juin.

Les frais d'inscription ou de réinscription s'élèvent à 200 CHF/enfant par an. Ils servent à couvrir les frais d'établissement de dossier et son administration.

Rabais et escomptes :

- Inscription anticipée (avant fin janvier 2025) à l'école obligatoire : 5% sur l'écolage.
- Rabais fratrie (tous degrés confondus) : 10% sur la **facture totale**.
- Paiement anticipé pour le semestre : 2% sur le montant de la facture.